



# Litige avec une société qui implique son sous-traitant

Par ribouldingue, le 31/10/2008 à 22:41

Bonjour,

Le rapport de l'expert judiciaire sur des travaux non-conformes, implique 100%des responsabilités à la société X signataire.

Lors de la mise en l'état il y a un an la société X reconnaît l'incontestabilité des non-conformités et du préjudice, mais tente de faire partager sa responsabilité avec un sous-traitant Y qui nie l'être.

Ce litige entre la société X et le sous-traitant Y , provoque de multiples reports de la seconde mise en l'état.

Mon préjudice (30% de ma maison inhabitable) depuis 6 ans ne fait que s'aggraver.

Que pensez-vous de cette situation qui peut perdurer et que peut-on faire ?

Merci pour tous renseignements